

Accueil du public en situation de handicap

Public concerné :

Salariés travaillant au sein d'établissements recevant du public (ERP).

Prérequis :

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

Durée de la formation :

1 heure

Délai d'accès à la formation :

3 jours avant

Moyens pédagogiques :

- Formation en ligne
- Vidéos
- Quiz intermédiaires

Matériel nécessaire – à la charge de l'apprenant :

- PC, tablette ou smartphone
- Connexion internet (1,5Mb/s)

Dispositif d'évaluation et de suivi de l'exécution :

- Quiz de validation
- Certificat de réalisation

Lieu de la formation :

Virtuel, plateforme DOKÉOS

Assistances diverses (délais de réponse : sous 48h)

- **Assistance technique et pédagogique :**

supportformation@platinum-skills.com

- **Assistance administrative :**

bonjour@arcadia-campus.com

- **Service accessibilité :**

Pour toute demande d'aménagement spécifique, s'adresser au pôle handicap

cvignaud@platinum-consult.com

06 33 28 57 17

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif général de la formation :

Cette formation répond aux exigences réglementaires des ERP en sensibilisant le personnel qui y travaille à l'accueil des personnes en situation de handicap.

À l'issue de la formation, les apprenants sont capables de :

- Identifier le contexte réglementaire lié au handicap dans le cadre des ERP
- Définir les types de handicap
- Accueillir une personne en situation de handicap dans son établissement
- Identifier les acteurs du handicap pour accompagner.

PROGRAMME :

PARTIE 1

- Pourquoi ce module ?
- Définissons les termes.
- Quelles sont vos obligations ?
- Le registre d'accessibilité.
Qu'avez-vous retenu ?

PARTIE 2

- Qu'est-ce que le handicap ?
- Comment accueillir une personne en situation de handicap ?
- Accueillir des personnes ayant un handicap auditive
- Accueillir des personnes ayant un handicap visuelle
- Accueillir des personnes ayant un handicap moteur
- Accueillir des personnes ayant un handicap mental
- Accueillir des personnes ayant un handicap psychique
- Les partenaires institutionnels
Qu'avez-vous retenu ?